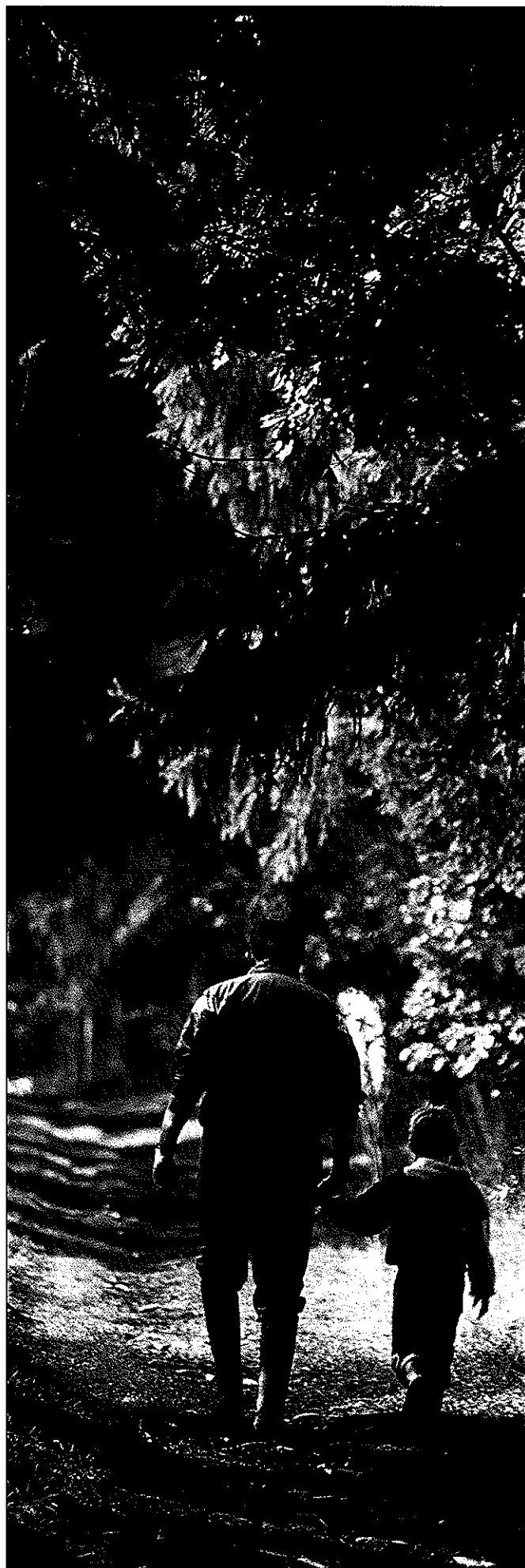




EDITORIAL :

En cette fin du XX^e siècle marquée par un souci de conservation de la vie sauvage de notre planète, la gestion de la forêt, symbole de la nature, n'a certainement jamais été aussi critiquée. Il y a peu, un cri d'alarme tant en faveur de la forêt tempérée que tropicale a été lancé par le WWF, organisme respectable s'il en est en matière de sensibilisation à la sauvegarde de la nature, et largement répercuté par les médias.

A ces propos alarmistes, nous souhaitons opposer dans chaque numéro de votre revue, une perception plus sereine, mais non moins réaliste de notre forêt. Nous vous proposons au travers d'articles variés, écrits par des forestiers et des spécialistes universitaires en la matière, des points de vue affinés par le contact avec la forêt et son approche rigoureuse.

Notre forêt est-elle vraiment en danger ?

Tout arbre témoin de l'Histoire. Chacun a 'son histoire' qui, comme nul ne l'ignore, peut être longue, très longue même. L'arbre le plus vieux de Belgique, un chêne de 11 mètres de circonférence à 1 mètre de hauteur, aurait quelque 1 000 années d'existence. Que d'événements il pourrait nous conter si la parole lui était donnée!

De même, toute forêt de nos régions est marquée du sceau de l'Histoire. Il n'y a plus chez nous, depuis longtemps déjà, de forêts naturelles. L'impact de la surexploitation des forêts, tant à des fins agricoles qu'industrielles, fut considérable du moyen-âge jusqu'au XVI^e siècle. Les pressions exercées, et ce jusqu'à la révolution industrielle, conduisirent à des déboisements et à un appauvrissement généralisé des zones boisées. De plus, divers auteurs de ces époques rapportent que la forêt n'était pas, sur le plan esthétique, très attrayante.

Ainsi au fil du temps et des vicissitudes, la surface boisée s'est considérablement amenuisée jusque vers 1880, époque à laquelle les forêts couvraient environ 310 000 hectares de l'actuel territoire wallon. Surexploitées, à tous les niveaux, bois, litière, sol..., elles comprenaient, en majorité, des taillis et des taillis sous futaies.

De nos jours, la surface occupée par la forêt en Wallonie est de quelque 530 000 hectares. Les feuillus sont traités en futaie, taillis-sous-futaie (42 % chacun) et taillis simple (16 %), les plans d'aménagement prévoyant presque systématiquement la conversion du taillis sous futaie en futaie qui répond mieux aux besoins socio-économiques actuels.

LA FORÊT MENACÉE ?

Quant aux peuplements résineux implantés depuis le milieu du XIX^e siècle pour accroître notre production de bois, ils ont une structure de futaie régulière.

Cet accroissement des superficies boisées et de la productivité de la forêt témoigne, dans un domaine où l'on façonne les peuplements en 70 à 150 ans, de l'efficacité des générations de forestiers tant publics que privés qui se sont appliqués à restaurer la forêt. L'Administration des Eaux et Forêts oeuvre depuis 1854, date de sa création, et la Société Centrale Forestière de Belgique, devenue par la suite Société Royale, est au service du propriétaire privé et du professionnel des secteurs touchant la forêt depuis 1893.

Ces progrès sur le plan productif ne furent possibles que grâce à la prise en considération des exigences de développement et de croissance de chaque espèce d'arbre. La difficile maîtrise de ces exigences durant toute la vie des arbres incita le forestier à voir loin dans le temps et large dans l'espace, donc à tenter de développer et d'intégrer les connaissances sur la dynamique des relations entre les arbres et leur milieu, bref à faire de l'écologie avant la lettre. En conséquence, le souci de la pérennité et de la richesse de la forêt sous-tend implicitement la majorité des techniques culturales continuellement en amélioration. Il serait effectivement absurde de consentir à un investissement caduc sur du très long terme. De même, devant l'incertitude sous-jacente en terme de coïncidence entre l'offre et la demande du produit bois, il serait imprudent de ne pas promouvoir la diversité forestière ou de dilapider ce vaste potentiel.

Sur le plan social, la réponse aux demandes récentes d'une forêt pourvoyeuse de loisir et détente, s'est très rapidement concrétisée sur le terrain: itinéraires de promenade, parcours d'exercices physiques, aires de détente et de bivouac..., essentiellement dans les forêts domaniales. Dès lors, nos forêts ont bel et bien un aspect avenant, leur gestion ne devant pas être revue sur le fond pour concrétiser pleinement cet attrait. Certes, au cas par cas, des aménagements et des infrastructures destinés aux promeneurs et vacanciers sont perfectibles et pourraient être plus nombreux et plus variés.

Au vu de ce bref survol de l'histoire de nos forêts et de la place qui leur est attribuée aujourd'hui sur les plans tant de leurs étendues que de la multifonctionnalité du rôle qui leur est assigné, les discours devraient

plutôt être globalement rassurants. L'attitude que l'on observe dans le chef des organisations de protection de la nature et des médias en est toutefois relativement éloignée. Elle pourrait peut-être s'expliquer par le souci d'une utilisation médiatique des problèmes forestiers d'actualité (phénomènes de dépérissement, chablis dus

aux tempêtes, appauvrissement de certains milieux par l'enrésinement...) pour sensibiliser la collectivité à l'environnement menacé, les forêts renvoyant une image de dernier bastion de la 'nature'.

Les forestiers sont sensibles à l'existence de ces maux qui touchent notre forêt, mais ils sont aussi convaincus, au vu du degré de complexité de ces problèmes auxquels ils sont quotidiennement confrontés, de la nécessité d'une approche rigoureuse et pluridisciplinaire. C'est pourquoi, ils contribuent aux efforts soutenus de recherches et à l'élaboration des mesures de redressement en concertation avec les acteurs économiques et politiques. Sans grande prestance médiatique, ce travail

au quotidien et aux résultats progressifs gagnerait cependant à être mieux mis en avant.

Et les forêts tropicales ?

Les problèmes qui touchent les forêts tropicales sont d'une toute autre gravité que ceux inhérents à la nôtre. Ils sont attribuables, pour les cas très préoccupants mis en avant par les médias, à un manque total de prise de responsabilité et de gestion de la forêt. Bon nombre des forêts naturelles ne sont pas perçues comme une valeur à régénérer dans le temps, afin d'être continuellement exploitable, mais tout simplement comme un capital présent à prélever. On écrème donc ces milieux relativement fragiles qui inexorablement s'appauvrissent et dont la superficie s'amenuise.

Mais tout comme pour notre forêt, les problèmes de pérennité de la forêt tropicale relèvent d'aspects socio-économiques et culturels étroitement liés et indissociables. Il est particulièrement utopique de vouloir un renversement de situation sans en impliquer toute les composantes.

PHILIPPE NIHOUL.

Dans les prochains numéros de FORET WALLONNE :

- ♦ des exemples enracinés dans le passé de la gestion écologique de la forêt wallonne,
- ♦ des exemples d'une sylviculture actuelle soucieuse d'assurer les besoins divers de l'homme dans le respect de l'environnement.

